Gazette de Baton Rouge.

PUBLIEE LE SAMEDI MATIN PAR JEAN R. DUFROCQ ET A. P. CONVERSE.

Vol. XXVI. BATON ROUGE, LOUISIANE, AOUT 31, 1844. No. 30

CANDIDATS.

POUR PRESIDENT DES E. UNIS
HENRY CLAY.
POUR VICE PRESIDENT
Theodore Frelinghuysen.

Pour Electeurs,
1 dist. Jacques Toutant,
2 " Zenon Cavelier,
3 " George S. Guion,
4 " Lafay te Saunders
5 " Jacques Dupre,
6 " Edward Sparrow.

L'HOMME QUI S'EST FAIT LUI-MEME.—Les uns doivent à leur naissance la distinction dont ils jouissent, les autres savent l'acquérir, et quelques uns en sont redevables au hasard. Sans contredit Henry Clay n'a pas eu le premier de ces avantages, et il n'a pas non plus été favorisé par le hasard. Tous les honneurs auxquels il est parvenu, il les a lui-même conquis, à l'aide d'un travail opiniâtre, et en n'obéissant qu'à l'impulsion de sentimens élevés. Tel est l'homme qui s'est fait lui-même. Il sera toujours et partout respecté, celui qui a su deployer assez d'énergie et de louable ambition, pour combattre tous les obstacles qui auraient découragé des esprits ordinaires, et qui a triomphé, pour parcourir une brillante carrière, des nombreuses difficultés que lui opposaient sa condition primitive et le manque de fortune. Le sang de nos ancêtres, martyrs de la liberté a fourni à tous les jeunes américains la faculté de pouvoir, moyennant de semblables efforts, concevoir les plus hautes prétentions et se constituer une renommée impérissable. Le spectacle d'un enfant travaillant nu-pieds, comme Henry Clay pour sa vieille mère, est en effet de nature à toucher tous les cœurs; et quand on voit le même enfant, à un âge plus avancé, se dévouer avec autant d'ardeur au bien-être de la patrie, qui est notre mère commune, on est saisi d'admiration pour sa piété filiale, et on désire bien sincèrement qu'il en reçoive la récompense.

Lois contre les étrangers et les seditions—Ces deux lois furent adoptées dans la session du 1798 à 1799. La première conférait au Président le pouvoir discrétionnaire de bannir tout étranger s'il jugeait que sa présence fût préjudiciable aux intérêts du pays; et la seconde supprimait la liberté de la parole et de la presse dans toute discussion relative au mérite des homme publics. La seconde de ces lois était évidemment contraire à la constitution, et la première n'était rien moins qu'une audacieuse enjambée vers le pouvoir monarchique. De tous les Etats le Kentucky fut le premier qui jeta les hauts cris à ce sujet, et Henry Clay fut l'organe de son indignation. Quoiqu'il n'eût alors que vingt-deux ans, il électrisa le peuple par les foudres de son éloquence. Nul homme ne se montra si formidable dans l'arène, nul ne contribua aussi puissamment que ce jeune champion de la democratie à élever Mr. Jefferson à la suprême magistrature. C'était alors un vrai democrate; tel il est encore aujourd'hui, et tel il a toujours été. Où pourrait-on trouver, dans cette vaste république, un plus vigilant défenseur des droits du peuple, un plus fidèle dénonciateur des usurpations et des abus du pouvoir exécutif?

☞Martin Van Buren, dit un journal de la N. Orléans, n'a point accepté l'invitation qui lui a été faite d'assister à la Convention démocratique de Nashville; mais il recommande à la démocratie de soutenir la candidature de James K. Polk et de George Dallas.

Eh, bon Dieu! Qu'est-ce que cela prouve, si ce n'est que Mr. Van Buren est (ce qu'on n'a jamais contesté) un homme de beaucoup d'esprit? Bouder le parti à la faveur duquel il s'était constitué de si nombreux titres, et dont naguères il était l'idole, ce serait, en quelque sorte, justifier les torts que l'on a eus à son égard, en lui préférant un Polk. Il ne fait donc que donner une nouvelle preuve du tact exquis dont il est doué, toutes les fois qu'il fait ce qui dépend de lui pour cacher aux votans la nullité relative de Young Hickory.

ABERRATION VOLONTAIRE.—Si l'on s'en rapportait aveuglément aux dires de notre véridique voisin le *Democratic Advocate*, on serait disposé à croire que, dans la paroisse d'Est Bâton-Rouge, il n'y a que des démagogues et des *Polkistes*. Fort heureusement pourtant nous savons, et il sait très bien lui-même, qu'il n'en est point ainsi: Quelles que soient donc à cet égard ses prétencieuses facéties, il y a grande apparence qu'en November prochain tous les rieurs se trouveront de notre côté. Les habitans de cette paroisse ont en effet trop de bon sens, trop de patriotisme, pour se laisser entrainer par un dangereux esprit de parti, et sans aucun doute ils imiteront les citoyens des autres paroisses de la Louisiane, qui voteront pour le plus capable, pour le plus digne des candidats, c'est-à-dire pour le grand homme-d'état dont le seul tort, si c'en est un, consiste à être au-dessus de la portée de la rebelle intelligence de notre débonnaire antagoniste.

UNE FUGUE.—Un Hollandais volant a dernièrement enlevé, à New-York, la fille d'un riche boulanger que cet événement rend inconsolable. Le ravisseur avait emprunté à Cupidon les ailes dont il s'est servi.

UN EPOUX MARRON.—Alice Griffiths, de Picton, Canada occidental, informe le public que Henry, son époux, a déserté son lit et sa table, après avoir vécu avec elle le court espace de vingt-un jours (temps rigoureusement assigné à la lune de miel), et elle engage toutes les jolies veuves et les frétillantes jeunes filles à se tenir en garde contre lui, attendu qu'elle a maintes raisons de penser qu'il va parcourant le monde pour jouer le même tour à d'autres personnes du sexe.

BOSTON.—Cette ville paraît être en proie en ce moment à une troupe d'incendiaires. Dans un seul jour, deux incendies, œuvres de la malveillance, ont éclaté sur deux points différens. Ils ont causé des pertes assez considérables.

ANECDOTES.—En 1816, une mesure impopulaire (*le compensation bill*), proposée par Mr. Richard M. Johnson, fut adoptée par le Congrès, qui l'abrogea l'année suivante. Mr. Clay ayant voté en faveur de cette mesure, fut obligé de s'en excuser auprès de ses commettans. Dans cette circonstance il rencontra un vieux chasseur qui, à cause du vote dont il s'agit, avait cessé d'être son partisan.—"Mon ami," lui dit *Mr. Clay* en l'abordant, "votre carabine est-elle bonne?"—"Oui."—"N'a-t-elle jamais raté?"—"Elle a raté une fois."—"*Et* probablement vous ne vous en êtes plus servi?"—Au contraire: après avoir émoussé la pierre, je l'ai de nouveau essayée et je lui ai dû, comme auparavant, la satisfaction d'abattre beaucoup de gibier."—"*Et* moi, ai-je jamais raté, si ce n'est en votant pour le *Compensation bill*?"—"Non." "Me mettrez-vous donc de côté?"—"Non! Non!" s'écria le vieux chasseur, les larmes aux yeux, et saisissant la main de Mr. Clay:—"Non! Non! j'émousserai la pierre, et je vous essaierai de nouveau."

A la même époque, un barbier de Lexington, tout aussi mal disposé envers Mr. Clay, se proposait de voter contre lui. Mais rencontrant un jour M. Clay dans la rue, il l'accoste, et lui dit: "J'ai eu des torts à votre égard, Mr. Clay."—"Comment cela?"—"Oh! grâce à ma femme, ils n'ont pas été de longue durée." "Eh! quoi," m'a-t-elle dit, "ne te souviens-tu pas que, lorsque tu étais en prison, tu as dû ton élargissement à Mr. Clay? Et maintenant tu veux voter contre lui!"—"Non! Non!" ai-je répondu, "non, *Jinny*, crois-tu donc que je sois assez niais pour cela?"

ELECTIONS.

INDIANA—La *Tribune* de New-York, donne des retours presque complets de cet Etat. Le Sénat se compose de 25 locofocos et de 25 whigs: à la Chambre on compte 53 whigs et 47 locofocos, ce qui donne jusqu'à présent aux premiers une majorité de six voix, qui ira sans doute à huit ou dix. En tout cas, les whigs emporteront la législature dans un vote réuni, ce qui assure l'élection d'un sénateur des Etats-Unis. Quant au vote populaire, le *Times* de Cincinnati accuse un gain de 1350 voix en faveur des whigs, dans un tiers environ de l'Etat. Il est probable qu nos amis emporteront l'Etat en novembre par plus de 5000 voix. L'an dernier, le candidat locofoco pour gouverneur avait été élu par près de deux mille voix de majorité et les deux branches de la législature étaient locofoco. L'Indiana s'est donc transformé, et cette transformation s'est opérée sans grand effort. Que sera-ce quand nos amis y déploieront toute leur activité.

EUROPE.

ARRIVEE DE L'ACADIA.—Le navire à vapeur *Acadia*, capitaine Judkins, arrivé à Boston le 19 courant, à 3 heures, nous a apporté des nouvelles de Liverpool et de Londres du 4, de Paris du 1er. courant et de Madrid du 25 juillet.

La question dominante est toujours la rupture inévitable entre la France et le Maroc; le gouvernement français a fait de son mieux pour éviter d'en venir à une guerre déclarée; mais la conduite des Marocains semble devoir lui forcer la main. Ses intentions toutes pacifiques n'ont eu jusqu'à présent pour effet que d'encourager les aggressions. Malgré la rude et sévère leçon qu'il avait donnée au barbares dans les plaines d'Ouchda, le maréchal Bogeaud a été attaqué le 3 juillet, par les troupes Marocaines que commandait le shérif Sidi el-Mamoun, de la famille royale. Ce chef n'en est pas à son coup d'essai avec les Français, et il était accompagné d'Abdel-Kader. Les Maroquins font donc cause commune avec l'ennemi acharné de la France! Aussi le maréchal qui comprend tout ce qu'il y a de grave dans une pareille situation, a fait tous ses efforts pour s'emparer de l'Emir et punir ses alliés. Du 7 au 15 il a poussé dans le Maroc une expédition qui a été signalée par deux engagemens assez heureux; mais les difficultés du pays et la rareté de l'eau ne lui ont pas permis d'atteindre cette fois son but. Cependant cette expédition n'aura pas été sans influence: elle aurait, d'après les dernières nouvelles, décidé la soumission des tribus Arabes qui avaient cherché un refuge sur le territoire du Maroc.

Les assurances que le Cabinet Français ne manque pas de donner au cabinet Anglais, relativement au Maroc, ne paraissent pas tranquilliser l'opinion publique en Angleterre; et les accusations les plus vives sont lancées contre la France par la presse anglaise; parfois mêmes quelques membres du Parlement se font les organes des inquiétudes de l'Orgueil Britannique. On a grand' peine en Angleterre à accepter, à l'heure qu'il est, comme un fait définitif l'occupation de l'Algérie par les Français; il n'y a rien de surprenant si l'on redoute de les voir étendre leur dommation, ou tout au moins leur souveraineté sur le Maroc. N'est-ce pas un vol fait à l'Angleterre qu'une conquête qui n'est pas pour elle?

L'inquiètude, causée par l'affeire de Maroc, n'est cependant pas le grief le plus sérieux de l'Angleterre contre la France; il en existe un autre qui date de plus loin et qui vient de se réveiller plus vif que jamais. C'est l'occupation des Iles Tahiti! En vain cette occupation a été désavouée; en vain l'amiral Dupetit-Thouars a été rappelé; en vain son successeur est parti avec des instructions pacifiques; la presse anglaise ne tient pas compte de toutes ces concessions; elle s'est indignée en apprenant l'arrivé de M. Pritchard, consul-missionnaire, qui avait organisé aux Iles Tahiti la résistance contre les Français et que ceux-ci ont obligé de quitter l'île, en l'embarquant à bord d'un navire qui l'a porté à Valparaiso. Un pareil acte demande une éclatante réparation! Le gouvernement anglais en jugera-t-il de même, ou bien se contentera-t-il du blâme dont le ministère Soult-Guizot a déjà frappé le contre-amiral Dupetit-Thouars.

Des complications de la politique extérieure n'empêchent point la France et l'Angleterre de jouir à l'intérieur d'un repos et l'on pourrait presque ajouter d'une prospérité rare. La seconde de ces puissances a si peu de graves préoccupations qu'elle s'inquiète; comme d'un fait important, d'une invention qui rappelle la batterie sous-marine de Colt. La première présente un peu plus d'animation; elle se préoccupe toujours de la lutte entre l'Université et le Clergé qui vient de se ranimer à propos du rapport de M. Thiers elle a eu à déplorer un triste episode qui a marque les fêtes de juillet; elle cause remaniements ministériels, tout méditant de M. Guizot et de ses collègues; elle fait le bilan de la session législative qui se sera fermée dans les premiers jours de ce mois, et compte les récompenses qui viennent d'être décernées à l'industrie.

L'ESPAGNE s'occupe de changemens ministériels et s'émeut parfois au bruit de quelque complot, vrai ou faux. La PRUSSE a été sur le point de perdre son roi par suite d'un tantative d'assassinat. Le ROYAUME DE NAPLES assiste tranquillement à la condamnation et a l'exécution des auteurs de la tontative d'insurrection qui a eu lieu dans la Calabre Citérieure, vers le milieu du moi de mars. La BOHEME a été affligée par quelques troubles qui n'ont rien de politique. Les autres pays de l'Europe ne nous fournissent rien à mentionner. L'INDOUSTAN est rentré momentanément dans le repos.

ANGLETERRE.

La moisson sera abondante cette année et sera faite de bonne heure. Les nouvelles qui arrivent des divers comtés sont des plus favorables sur la situation et sur la richesse des produits. En outre l'activité règne dans les districts manufacturiers et l'argent est abondant. Rarement il s'est présenté une saison dont l'ensemble fut aussi satisfaisant.

—Une expérience qui ressemble beaucoup à celle de la batterie sous-marine de Colt a été faite le 20 juillet dans la rade de Brighton; seulement elle a plus complètement réussi et causé une sensation extraordinaire. Un trois-mâts, le John O'Gaunt, à été détruit entièrement par un appareil sous marin de l'invention du capitaine *Warner*; et cette destruction a présenté un admirable spectacle.

"Lorsque les préparatifs eurent été terminés, dit un journal, un grand silence se fit parmi les spectateurs attentifs; chacun attendait avec une anxiété quel serait le résultat de cette expérience annoncée depuis si longtemps. Tout à-coup le John O'Gaunt parut enveloppé de fumée, et son grand mât sauta comme une fusée, perpendiculairement à son pont. Le seul bruit produit par l'explosion était celui des bordages qui se brisaient. Deux minutes et demi après avoir été frappé par les projectifs du capitaine Warner, le navire donna de la bande et coula. Ce que nous avions pris pour la fumée qui entourait le malheureux trois mâts, n'était en réalité que de l'eau lancée dans les airs en haute colonne. Bien que le navire fut englouti, chacun des spectateurs regardait encore; on ne pouvait croire au spectacle qu'on avait sous les yeux, et l'on se demandait par quelle magie, par quel coup de foudre ce trois-mâts, qui tout à l'heure se dirigeait sain et sauf vers le port, venait en un instant de s'abîmer et de voler en éclats?"

UNE GROTTE ALGERIENNE.—On a découvert récemment, à Sidi-Mabrouk, sur le plateau du Monsoura, près de Constantine, une grotte vaste et profonde dont la voûte et les parois sont couvertes de stalactiques très curieuses et dont l'effet, à la lumière, est d'un éclat véritablement merveilleux. On dirait un salle d'un château de fées. Malheureusement on ne peut pénétrer dans cette grotte qu'en y descendant par l'excavation qui s'est faite à sa voûte et qui l'a fait découvrir; il faudrait, pour la visiter, des échelles ou un appareil que les curieux ne peuvent se porcurer en cet endroit, à moins de les apporter de Constantine, ce qui n'est pas facile, vu l'éloignement du lieu et la hauteur du Mansourah.

Dernièrement, trois amateurs, habitans de Constantine, dirigèrent leur promenade vers cette grotte enchantée, et, pour comble de bonheur, trouvèrent à proximité des cordages qu'un soldat du géni militaire avait déposés sur le bord de la route pour aller se rafraîchir chez le cantinier voisin. Saisir les cordes, les porter à l'ouverture de la grotte et descendre dedans, fut pour nos curieux l'affaire d'un moment. *Mais*, pendant qu'ils se livraient à leur pérégrination souterraines, le propriétaire des cordes s'étant aperçu de leur enlèvement, et ayant déviné l'usage auquel elles avaient pu être employées, se dirigea vers la grotte, les reprit sans rien dire et s'en fut.

Cependant nos trois amateurs, munis de bougies qu'ils avaient apportées à dessein, jouissaient paisiblement des beautés qui frappaient leurs yeux; ils arrivèrent à l'extrémité la plus profonde de la grotte; mais, ô terreur! un cri effroyable, un rugissent affreux se fait entendre.... Est-ce un lion? est-ce un monstre inconnu qu'ils sont venus troubler dans sa retraite?... Saisi d'effroi, le cœur palpitant, las malencontreux amateurs fuient à la hâte vers l'ouverture de la grotte... mais, ô désespoir! plus de moyen de s'échapper: les cordes ont disparu!!!.. l'un d'eux tombe de faiblesse; tous les trois s'attendent à être dévorés...

Enfin, le ciel vient à leur secours, un indigène est aperçu à l'ouverture de la grotte, et, à l'aide de cris, ils lui font comprendre leur détresse. Mais il n'y a plus de cordage à Sidi-Mabrouk, le facétieux militaire a emporté les siens à son quartier. Nos trois curieux étaient donc exposés à passer la nuit dans la caverne, en proie à leur terreur et à la férocité de l'animal inconnu dont ils entendaient les mugissements sourds et réitérés, si M. le commissaire civil n'eût été informé de leur cas piteux et ne les eût fait rendre à la lumière.

On a beauceup ri de cette aventure, et avec d'autant plus de raison que le cri affreux, entendu par nos amateurs, n'était que celui d'un paisible bœuf ruminant tranquillement dans une des écuries du parc militaire de Sidi-Mabrouk, près de laquelle la grotte en question parait aboutir,

Retraite de M. Tyler.—Son Excellence de hazard se retire décidément de la lice électorale; il s'est décidé à reporter sur M. POLK les magnifiques chances de sa candidature. C'est assurément bien du désintéressement de sa part, et l'on ne doit pas s'étonner de la joie qu'une si bonne nouvelle a répandue parmi les locofocos: l'alliance de M. TYLER donne à leurs candidats la certitude d'être battus par un millier de voix de moins.

Nous apprenons que M. B. RAMOS a été nommé, par le Gouverneur, Coroner pour la ville et paroisse d'Orléans, en remplacement de M. John Davis décédé.

Navigation transatlantique.—Nouvelle force substituée à la vapeur.—La nécessité des montagnes de houille qu'impose sur les grands navires l'énorme consommation des machines à vapeur pour les trajets de long cours, au point qu'il n'y reste plus de place ni pour marchandise ni pour voyageurs, rend ces grandes entreprises si onéreuses, en l'absence des dépots de houille, qu'elles deviennent à peu près impossibles dans l'état actuel des choses.

Pour surmonter une telle difficulté, inhérente à la force motrice elle-même, il fallait en créer une autre. Mais où trouver une rivale capable d'entrer en lice avec une telle puissance? Cette rivale est toute trouvée depuis longtemps. Il s'agissait seulement de la déplacer, de la faire sortir de l'étroite circonscription où elle est restée confinée jusqu'à ce jour, et de la discipliner en vue du but nouveau qu'on voulait lui faire remplir. La force expansive des gaz instantanément développés ou amplifiés.

Comment se fait-il qu'une puissance aussi considérable, aussi connue, n'ait guères été employée jusqu'à ce jour qu'à comme moyen de destruction? C'est l'esprit inventif de M. Selligue, habile ingénieur, que l'art devra, nous l'espérons, la solution de ce problême. *D'autres* sans doute avant lui l'avaient cherchée: la puissance de la poudre à canon, qui n'est qu'une condensation de gaz sous le plus petit volume possible, fait éminemment précieux, ne pouvait point ne pas tenter les expérimentateurs. Mais la cherté de ce produit et d'autres difficultés peut être ont apporté un obstacle invincible au succès. C'est dans une série non interrompue de détonation du gaz hydrogène ou du gaz pour l'éclairage, mêlé, d'une proportion convenable d'oxigène ou d'air atmosphérique, que M. Selligue a trouvé la force nouvelle. Il extrait facilement, son gaz combustible de la décomposition de l'eau par le charbon de bois inandescent, suivant son procédé particulier pour l'éclairage.

Le récipient où s'effectuent les détonations propulsives est placé sur les flancs du navire, de chaque côté de l'arrière. Il consiste en un vaste tube métallique de 7 m. de long sur un de large, coudé à angle droit vers le tiers supérieur, qui est vertical et formé en haut, au niveau de la ligne de flottaison, tandis que le reste du tube, assez profondement immergé dans une position horizontale, dirige en arrière son extrémité libre, par où s'exerce le résultat de l'explosion sur le liquide.

L'eau qui pénètre dans le tube, vivement projetée en arrière par la bouffée gazeuse, pousse en ce sens contre la masse du liquide une espèce de piston-flottant mobile, articulé de telle sorte qu'il revient ensuite de lui-même reprendre sa place.

On voit que par l'effet de la résistance de l'eau énergiquement refoulé ainsi en arrière; à chacune de ces explosions de droite et de gauche, qui se succèdent avec une grande rapidité le vaisseau doit forcément se mouvoir dans le sens opposé, c'est à dire marcher directement en avant avec une vitesse proportionnelle à la puissance et au nombre des explosions produites.

Les conditions multiples de ce difficile problême paraissent avoir été remplies d'une manière fort ingénieuse et qui a mérité à l'auteur les éloges de M. Arago. Des pompes foulantes et aspirantes fonctionnent sans cesse pour injecter alternativement les gaz détonnans dans la partie supérieur du tube et en aspirer l'azote résultant de la combustion que détermine toujours à propos une petite flamme constamment allumée. Tout cela s'exécute avec une régularité parfaite, à l'aide de tubes conducteurs et de robinets successivement ouverts et fermés dans l'espace de temps le plus court, par le mécanisme même de l'appareil.

L'expansion soudaine des gaz est une puissance très énergique, surtout s'ils contiennent de l'eau en vapeur en forte proportion, l'eau que renferme celle ci ajoutant beaucoup à l'effet, lorsque la vapeur est portée au rouge, comme cela a lieu alors. L'énergie de ce moyen est telle qu'il permettrait de projeter à une assez grande élévation l'eau d'un étang, qu'il serait facile ensuite d'employer à faire marcher une roue hydraulique. *Ajoutez* que l'action de cette force ne serait entraîner ici aucun accident, vu qu'elle s'exerce en vase ouvert sur l'eau libre.

Un résultat non moins important du nouveau système, c'est que la dépense en combustible, comparée à celle du système à vapeur, serait, d'après les calculs de l'auteur, sept fois moins considérable, et que l'appareille Selligue pourrait être établi sur les grands navires transatlantiques pour la somme de cent mille francs au lieu d'un million; de sorte qu'avec deux millions seulement, il serait facile de monter ainsi une flotte de vingt vaisseaux de ligne.

Une invention qui conduirait à des résultats d'une telle portée merite certainement à tous égards d'être prise en sérieuse considération, dans les circonstances surtout où se trouve actuellement notre pays; c'est pourquoi nous l'avons exposée avec quelques détails, malgré les doutes, nous l'avouons, que laissent dans notre esprit les expériences trop restreintes de l'auteur; car ce sont les expériences suffisamment prolongées et les expériences en grand qui peuvent seule légitimement conquérir à une voie nouvelle la confiance publique.

UN VEGETAL MONSTRE.

On peut examiner, dans l'un des magasins les plus achalandés de notre village, une betterave colossale du poids de *quatre vingt onze* livres. Il sort de cette plante comestible 10 à 12 radicales, plus ou moins, différant totalement de la saveur sucrée inhérente à la betterave; elles sont d'une nature filandreuse, et offrent à l'œil une couleur verte, vive par endroits, et s'alliant à la couleur grise. L'une d'elles, du poids de 10 livres, dont le goût était tout à fait semblable à celui de la betterave offerte à la vue du public, a servi à sa reproduction. Cette plante, digne de figurer parmi les phénomènes végétaux trouvés dans les Attakapas, a été trouve sur l'habitation de M. Joseph Broussard, à la prairie Sorel. La betterave en question est le produit d'une graine venue de France, il y a environ quinze mois; comme il est facile de le voir, elle a bien profité des qualités du sol louisianais. Un tel produit, dans ces racines comestibles, peut démontrer aux plus incrédules l'excessive et réel le fertilité de cette partie de la Louisiane. Nous croyons devoir engager les visiteurs à se hâter dans la crainte que, si les chaleurs venaient à reparaître, la dissolution ne vint à saisir promptement cette plante exposée aujourd'hui à l'air libre.

DE QUELQUES CONVERSIONS.

Nos adversaires en politique ont pris, depuis quelque temps, l'habitude de proclamer à son de trompe les noms des whigs qui désertent leur drapeau. C'est sans doute un excellent argument que la renonciation sincere de partisans qui abandonnent leur foi politique pour embrasser les doctrines du parti opposé, et défendre les principes et les hommes qu'ils ont jusque là combattus. Nous le savons, et nous leur avons opposé défection pour défection, nous croyons même que l'avantage nous est resté dans la longue énumération les démocrates qui sont venus se ranger sous la banière du parti whig. Quoiqu'il en soit, dans leur zèle à venir recruter dans nos rangs, il vaudrait mieux pour les feuilles democrates ne pas s'exposer si souvent à être démenties, car l'argument n'est alors qu'une arme trop chargée qui éclate entre les mains de celui qui en fait usage.

Lorsque le *Richmond Enquirer* publia, il n'y a pas longtemps, les noms de MM. Collyer Holliday, Reuben Custar, Hiram M'Kown, Wyson, et Grove, comme ceux de nouveaux convertis du locofocoisme, son article fut copié par le plus grand nombre des journaux democrates du pays, mais se trouvera-t-il un écrivain assez consciencieux, assez honnête même pour revenir sur ses pas et avouer aujourd'hui que ces Messieurs ont autorisé l'éditeur du *Martinsburg Gazette* à déclarer qu'il n'était pas vrai qu'ils se fussent convertis et qu'ils étaient toujours zélés partisans des principes et des caddidats du parti whig? Nous en doutons.

Se trouvera-t il un éditeur assez libéral pour dire que Taddeus Stevens, de Pennsylvanie, porté par les feuilles démocrates sur la liste des convertis, a prononcé il y a environs dix jours, un discours chaleureux en faveur de Henry Clay et Th. Frelinghuysen, devant une nombreuse assemblée whig dans le Vermont?

Nous le disons ici sans détour, nous n'osons espérer une preuve de bonne foi aussi grande de la part de nos adversaires: car: si nous sommes prêts à absoudre du mensonge les journaux qui ne font que republier les assertions, que dire de ceux qui les inventent et les premiers les mettent en circulation? Ceux là du moins sont coupables.

Puisque nous sommes sur le sujet des conversions, nous devons rendre ici justicé à T. F. Marshall, qui, lui aussi vient d'être rangé parmi les déserteurs du parti whig. A une assemblée locofoco tenue il y a quelques jours dans le Kentucky, il fut appelé à la tribune." Je dois déclarer, dit le grand orateur, que je ne voterai pas pour Henry Clay. (Tonnerre de hourras!) Mais je ne voterai pas non plus pour M. Polk. [Silence absolu.] Et qui plus est, c'est mon intention bien arrêtée de voter pour le juge Owsley, Candidat whig à la place de gouverneur." Il est difficile de décrire la sensation que cette déclaration si inattendue causa parmi les locofocos.

—Parmi les objets déposés chez le banquier Caccia, dont la faillite a été déclarée a Paris le mois dernier, se trouvait une caisse contenant les manuscrits de lord Biron. Cette caisse, appartenant à Mme. la contesse Guiccioli, à qui le grand poëte l'avait léguée, a été retirée hier des bureaux du syndic de la faillite et remise à M. Micard, fondé de pouvoirs de la contesse. Outre les manuscrits de tous les ouvrages de lord Biron qui ont été publiés, il y a quelques poésies inédites et des notes critiques écrites par l'auteur même de Don Juan sur la plupart de ses créations.

Il y a en circulation des billets contrefaits de la Banque de la Louisiane, portant la dénomination de cinq cents piastres; il ne ressemblent à aucun des billets réels, ils ont probablement été altérés d'après ceux de quelque banque qui n'existe plus. La vignette porte les armes du Tennessee, et sur la marge droite, une princesse indienne, et à gauche, une tête en médaillon; le dos des billets est peint en rouget.

Décédée.—Dans cette ville Mercredi soir, à un âge très-avancé, Madame Veuve REYNAUD. Une foule nombreuse et respectable a, Jeudi matin, accompagné ses restes à sa dernière demeure.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Vente d'un nègre marron.
En vertu d'un ordre de l'hon. Juge Tessier Juge de paroisse, dans et pour la paroisse d'Est Baton Rouge, il sera exposé en vente publique,
SAMEDI, Octobre 5, 1844.
A la maison de cour, dans la ville de Baton Rouge, commençant a midi, tous les droits, titres, intérêts et prétentions du proprietaire d'un certain esclave marron, detenu dans le dépot, lequel se donne le nom d'Egbert, 5 pieds 7 pouces de hauteur, âgé de 26 ans, et se dit appartenir à Wm. Champion, de la rivière Rouge.
Il a été arrêté le 26 Août 1842 et est saisi pour les frais de prise, detention et autres frais de dépôt.
Conditions de la vente—comptat.
H W FOWLER. Shérif.
août. 31 30

VENTE PAR LE RANGEUR.
Il sera vendu en vente publique, Lundi 9 Septembre prochain, un cheval bai arrêté par Anthony Monget; Aussi une jument de couleur bai, âgée de 4 ans, arrêtée par James Stokes. Ces animaux ont été affichés conformément à la loi.
J. R. DUFROCQ Rangeur.
août 31 30

AVIS.
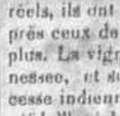
A louer présentement, une jolie petite maison neuve, pourvue de toutes les commodités qui peuvent rendre une demeure confortable.
S'adresser au Dr. G. Souterre.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'EST BATON ROUGE.
Adams Winthrop, de la paroisse d'Est Baton Rouge, étant dans l'intention d'emancipér son esclave nommée Harriet d'environ 30 ans, tous ceux qui ont des objections légales à la dite émancipation, sont requis de les déposer au bureau du greffier de la cour de paroisse pour la dite paroisse, dans quarante jours de la date du présent avis. Donné sous ma main ce 30me jour d'août 1844.
H W FOWLER. Shérif.
août 31 30.

AVIS.
Le soussigné désire louer par mois, ou par quartier, un piano de seconde main en bon état.
S'adresser chez Mme. Barker.
A R FUERTES.
24 août 1844.

ECOLE FRANCAISE & ANGLAISE.
M. A. O'Keefe a l'honneur de prévenir le public que lundi prochain le 19 courant, il fera l'ouverture d'une école Française & Anglaise, dans la maison ci-devant occupée par Mr M. J. McGill, Rue de l'Eglise.
Ayant exercé la carrière de précepteur pour plus de sept années dans Iberville, et une connaissance des deux langues, formeront une partie de ses recommandations.
Références à MM. John Buhler, H. V. Babin, Phillips & Lanoue, Jos. Menard.
Baton Rouge, 17 août, 1844.

SUCCESSION DE H. A S. MUSSENDEN
Tous ceux qui doivent à la dite succession sont informés que les comptes ont été placés entre les mains de Mr H. W. Sherburne, Avocat &c, pour en faire collection.
STEPHEN HENDERSON.
Aout 17. 28 2f. Administrateur.

INSTRUCTION.
MADAME A R FUERTES, ex-directrice de l'Institution publique des demoiselles à la Nouvelle Orléans, offre respectueusement ses services comme institutrice aux jeunes demoiselles, et elle se propose de donner des leçons particulières, dans toutes les branches d'une éducation complète; en anglais et en français—ayant une connaissance parfaite des deux langues. Elle désirerait particulièrement instruire le français, ayant instruit cette langue avec succès dans plusieurs institutions à la Nouvelle Orléans. Elle donnera aussi des leçons sur la guitare.
Elle assure les parens que l'honoreront de leur confiance, qu'elle ne sera pas mal placée.
REFERENCES.
Rev. Mr. Woodbridge, Col. Matta, MM. J Phillips, L. Bonnecaze, Baton Rouge.
Dr Picton, Rev. J. Twitchell, Rev. Mr Wheaton, Judge Canonge, MM. J Maybin, T Sloo, L Matthews, J Baldwin, S J Peters, G Boyer, Nouvelle Orléans.

GRANDE ET IMPORTANTE AMELIORATION DANS LA FABRICATION DU SUCRE.
Les soussignés ont acquis aujourd'hui, de M. Charles Harricel, par acte passé devant l'hon. Ch. Tessier Juge de la paroisse d'Est Baton Rouge, tous ses droits et prétentions sur la machine à écumer le sucre, inventée par lui, etc, la quelle machine est considérée par tous les habitants sucriers les plus expérimentés, qui l'ont vue, comme devant remplir un grand vide dans la fabrication du sucre—avec ce moyen et dans un temps vingt fois plus court on pourra enlever parfaitement les matières étrangères de la GRAPPE, et parconsequent clarifier le jus, ce qui permettra de faire du sucre de qualité supérieure, sans difficulté.
Ils sont prêts à exécuter avec promptitude tous les ordres qui leur seront donnés dans un bref delai, de la manière la plus convenable.
Toutes les communications adressées ainsi (Manchac Post Office La) recevront une prompte réponse.
McKITRICK & BROWN.

AVIS.
Par autorité du Secrétaire de la Trésorerie, le bureau de l'Arpenteur Général pour le district de la Louisiane, restera à Baton Rouge, jusqu'à ce que les corrections nécessaires dans le district de Greensburg, soient achevées, et alors retournera à Donaldsonville, dont avis nécessaire en sera donné.
F D NEWCOMB.
août 10 27. Sur. Gen. Lo.

EPAVE.
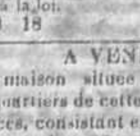
Arrêté par Anthony Monget un cheval bai, la queue et crinière noires, une marque sur le dos, visage blanc, âgé d'environ 10 ans, et de 14 paumes de hauteur. Le propriétaire est requis de le retirer en se conformant à la loi.
J R DUFROCQ. Ranger.
Juin 8 18

A VENDRE.
Une maison située dans un des plus beaux quartiers de cette ville, avec ses dépendances, consistant en cuisine, plusieurs chambres à domestiques, remise, écurie, pigeonnier, un excellent puits &c.
Aussi.—Une terre de 840 arpens de superficie, située dans la paroisse, à dix milles de la ville. Aussi quelques esclaves d'âges et de sexes differents.
Pour plus ample information s'adresser au bureau de cette Gazette.
Juillet 6 22.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour du Troisième District—Paroisse d'Est Baton Rouge.
Nancy Garig, vs John Foreman son mari et P. H Harbour, et al, } No. 3535
Ce procès a été mis en jugement selon qu'il avait été assigné; lors qu'il a été demontre à la cour que la plaignante a prouvé par la loi et le temoignage, que son mari John Foreman a reçu la somme de mille et vingt piastres en partie de sa portion paraphernale de la succession de son père, George Garig, décedé, avant le 7e mai 1839, et a appropriè cette somme à son usage personnel, que les esclaves Nelly et ses enfans Marion et Charity, et Laurey, Lydia, Bonaparte, et Jackson sont sa propriete separée et paraphernale, et que les affaires de son mari sont dans un etat très-embarassé et ses droits et sa propriete mis en danger. Il est donc ordonné, adjugé et décrété, que la plaignante, Nancy Garig, soit séparée en biens d'avec son mari, John Foreman, et qu'elle recouvre la possession et l'administration de ses biens séparés, et qu'elle obtienne un jugement contre son dit mari dans la somme de mille et vingt piastres, avec un intérêt legal et hypothèque sur la propriété à dater du 7e mai 1839, et qu'elle soit declarée propriétaire des esclaves ci-dessus nommés, et dans l'injonction accordée contre P. H. Harbour que le sherif continue à retenir les dits esclaves aux frais du dit défendeur, et finalement, que l'opposition de la plaignante soit maintenue pour la dite somme de mille et vingt piastres avec intérêt comme ci-dessus, et qu'elle soit payée la dite somme, avec les frais de procès, en préférence de la reclamation du dit Harbour, hors de la propriété personnelle du dit Foreman saisie par le sherif et ci-devant offerte en vente.
ce 22 Juin 1844. ISAAC JOHNSON.
Juge du 3me. District.
Pour copie conforme au jugement original en Basse dans mon bureau.
A. WINTHROP, Greffier.
Août 17. 28.

AVIS.
On a perdu en 1841 ou environ, un billet signé par Madame Veuve Jean Baptiste Hébert, et fait payable à l'ordre du soussigné pour la somme de cent quarante trois piastres et soixante dix-huit cents payable le 14 mai 1842, au bureau du juge de Ouest Baton Rouge. Le Public est par le présent averti, de ne pas négocier, ni trafiquer pour le dit Billet.
DORVILLE FORET.
Juin 29 1844 21.

CONNAISSEMENS à vendre au bureau de journal,

AVIS.
Tous ceux qui ont des réclamations contre la succession de John McGill, décédé, de cette paroisse, sont priés de les présenter dûment certifiés au soussigné, exécuteur testamentaire, et tous ceux qui doivent à la dite succession sont requis de payer sans de lai.
JOHN BUHLER.
août 10 27 Ex-Testamentaire.

CIGARES DE LA HAVANE.
JOSEPH TEXAS (autrement Jacko) informe le public d'Est et d'Ouest Baton Rouge, qu'il a en vente en gros et en détail, des cigares d'une qualité supérieur.
Aussi Citron, jus de citron, liqueurs fines &c, à des prix modérés.
août 10 27.

A. M. DUNN & H. B. WHITE.
ATTORNEYS AND COUNSELLORS,
At Judge Morgan's old Stand.
Lafayette str, Baton Rouge.

ARRETE.
Par James Stokes, à environ dix milles de Baton Rouge une jument, de couleur bai, âgée de 4 ans, d'environ 12 1/2 paumes de hauteur, et ayant les quatre pieds noirs—Le propriétaire est requis de la retirer en se conformant à la loi.
J. R. DUFROCQ.
8 juin 18 Rangeur.

MUSIQUE.

Le soussigné arrivant de la Nelle. Orléans, et ayant l'intention de se fixer dans cette ville, offre ses services aux habitans de Baton Rouge et de ses environs, comme professeur de musique vocal et instrumental, (Piano et Guitare.) Il espère par ses connaissances dans cet art et son extrême fidélité dans l'accomplissement de ses devoirs mériter les suffrages des personnes qui l'honorent de leur confiance. Il accordera les pianos à un prix modéré.

PRIX D'INSTRUCTION.

	pt. mois.
Leçons particulières (Pianos) et musique vocale trois leçons par semaines,	$8 00
do principe de musique vocale,	12 00
do sur la guitare,	8 00
do sur le pianos en classe, 2 écoliers ou plus, chaque,	7 00
do musique vocale en classe	3 00
do particulières en français,	6 00
do en classe,	4 00
do particulieres en Espagnol,	6 00
do en classe,	5 00

Ils informent respectueusement leurs patrons qu'ils désirent regler tous les mois.
A R FUERTES.
REFERENCES.
Rev. Mr. Woodbridge, Mr. Bonsecaze, Mr. J Peillips, Col Matta.
☞ Mr. Fuertes offre à vendre un assortiment de musique nouvelle, aussi que plusieurs instruments de differentes espèces, tels que fluttes, guitares, flageolets et une grande quantité de cordes pour piano et guitar, de première qualité.
Il est prêt a exécuter des ordres pour des pianos de première qualité, qu'il pourra donner au prix de la Nouvelle Orléans'
août 3 26

FIFTEEN DOLLARS FOR A FINE SADDLE!
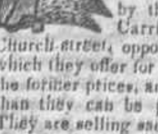
Saddles, bridles, harness &c of all kinds constantly on by the Subscribers at their Carriage and Saddle-shop, on Church street, opposite the Catholic church, which they offer for sale at prices much below the former prices, and in fact as low, or lower than they can be purchased in this country. They are selling saddles at fifteen dollars and warrant them well made and of good materials.
Several of the Dry Goods stores in Baton Rouge have become Saddle and harness shops fearing that mechanics might make a living a the business, and they are not willing to give them that opportunity. We would invite persons before they purchase to examine well those saddles and compare them with our work and make, and we are confident they will find them much inferior in point of workmanship and material. When compared with our work of Saddles, Bridles, Harness &c., they appear something like Peter Pindar's razors, made for sale. We warrant our work.
We also continue the business of Carriage-making and repairing in the best style and on the shortest notice; at prices corresponding with the hard times, and payments made easy. We hope by strict attention to business to merit continuance of public patronage.
A fine new Barouche now on hand for sale at a very low price.
REEDER & Co.

POIDS DU PAIN.
Fixé par le maire pour la semaine suivante La Farine étant à $5 75 le baril, 33 once de pain pour dix sous

COLLEGE DE ST. VINCENT.
Cap Girardeau. Mo.
Ce collège a été incorporé par la Législature de l'Etat du Missouri, avec les pouvoirs et privilèges accordés aux Collèges et Universités dans les Etats Unis, il est situé à quarante milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, sur une petite côte d'où l'on jouit de la vue la plus agréable qui embrasse les deux rives. Il y a une maison de campagne à un mille et demi du collège où les élèves pourront passer les jours de récréations et de vacances.
Le système d'éducation est classique ou commercial.
Quoique cette institution soit dirigée par des ecclésiastiques catholiques, on y reçoit indistinctement des élèves à quelque religion qu'ils appartiennent.
CONDITIONS—Pension annuelle, y compris le blanchissage, le raccommodage et l'abonnement au medecin, $150. Payables 6 mois d'avance.
On paiera séparément pour les langues Allemande, Espagnole et Italienne, ainsi que pour la musique, le dessin et la chimie.
Il sera libre aux élèves de passer les vacances chez leurs parens ou au collège.
L'argent pour les menus plaisirs sera déposé entre les mains de l'économe de l'établissement.
Pour plus amples informations, s'adresser à M. Adolphe Rozier, avocat, agent, 22 Exchange Place, N. Orléans, ou au Revérend Brogard, à Bâton Rouge.
15 mars 6 H. FIGARI, Président.

ARRETE
Par A. Monget, dans cette ville le 9 courant, un mulet, de couleur brun foncé, avec la crinière tondue, d'environ 13 paumes de hauteur, et âgé de trois ans, sans aucune marque au fer visible. Le propriétaire est requis de le retirer, en se conformant à la loi.
J R DUFROCQ.
avril 13 10 Rangeur.

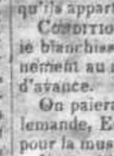
Conduite à la geôle de Baton Rouge, le 26 Avril 1844 une négresse, qui se donne le nom de LYDIA, âgée de 50 à 55 ans, ayant une grande cicatrice causée par une brûlure sur la main, et se dit appartenir à D. Ewing, près de Clinton, Le. Le propriétaire est requis de la retirer en se conformant à la Loi.
B BRYAN geôlier.
mai 18 15.